



# LE PETIT SELLIÉROIS



## PASSATION DE COMMANDEMENT



Le vendredi 21 février, une cérémonie importante s'est tenue au Centre d'Incendie et de Secours de Sellières, marquant la passation de commandement entre le Capitaine Didier Aubert et le Lieutenant Romain Balazs. Cette cérémonie, chaleureusement accueillie par la communauté locale, a permis de mettre en avant l'engagement des sapeurs-pompiers et de renforcer les liens entre le service de secours et les citoyens. C'est un moment symbolique, marqué par un esprit de continuité et de solidarité, qui a souligné l'importance de la sécurité et du dévouement des équipes de secours dans la région.

En présence de nombreuses personnalités, dont Monsieur Serge Castel, Préfet du Jura, Gérôme Fassenet, Président du Conseil Départemental, le Colonel Philippe Olivier-Koerber, Chef de Corps et Directeur Départemental, Madame Danielle Brulebois, députée de la 1ère circonscription du Jura, ainsi que de nombreux habitants de Sellières et des environs, cet événement a été l'occasion de saluer le travail exemplaire du Capitaine Aubert et d'accueillir le Lieutenant Balazs dans ses nouvelles fonctions.

## FRANCOIS ROUSSEL A LA MÉDIATHEQUE



Le samedi 22 février, François Roussel, auteur-illustrateur de la série bande-dessinée « des bêtes » est venu animer un atelier de dessin à la médiathèque. Les 10 apprentis dessinateurs se sont appliqués avec plaisir à reproduire pas à pas les sujets proposés et se sont prêtés au jeu des devinettes pour gagner le dessin réalisé en même temps par l'artiste.

# ENEZ DONNER VOTRE AVIS !

EXPO  
À RÉACTIONS

La commune de Sellières travaille pour redynamiser son centre !

Le projet de revitalisation avance, nous souhaitons vous partager une stratégie et recueillir vos réactions et vos compléments sur cette mise en forme des différents échanges que nous avons pu avoir avec les habitants et les usagers comme avec les élus !

**Rendez-vous le  
mardi  
29 avril 2025  
à 18h30  
à la salle des  
associations**

Pour des questions  
d'organisation, merci de  
confirmer votre participation  
par téléphone : 03.84.85.51.69  
ou par mail : [mairie@sellieres.fr](mailto:mairie@sellieres.fr)



Le brûlage des déchets verts est interdit dans le Jura en raison de ses impacts environnementaux. Les collectivités locales jouent un rôle clé en sensibilisant la population et en facilitant des solutions comme le compostage. Les déchets sont à mettre en déchetterie. Le maire est chargé de faire respecter cette interdiction, avec des amendes pouvant atteindre 750€



## CLUB DU TEMPS LIBRE

*Le Club du Temps libre de Sellières existe depuis 1998 toujours vaillant, malgré le manque de renouvellement des effectifs. Chaque semaine, le jeudi, les jeux de tarots, belotes, ramis, scrabbles, rumikub prennent vie de 13h45 à 17h30; puis le club organise un repas anti-solitude tous les deux mois et un séjour d'une semaine subventionné par la ANCV. Cette année celui-ci sera en Auvergne du 4 au 12 juillet (ouvert à tous). Pour tous renseignements téléphonez à la présidente au 03-84-85-53-39 ou par mail [michel.reboulet@orange.fr](mailto:michel.reboulet@orange.fr)*

Sellières est présente sur l'application Intramuros, où vous pouvez retrouver toute l'actualité de la commune. Découvrez également son site internet, [sellieres.fr](http://sellieres.fr), pour plus d'informations et de services en ligne.

